Charte des bénévoles L214

1️⃣Pourquoi cette charte ?

📣 Vous souhaitez porter la voix des animaux et contribuer à faire évoluer la société vers une cohabitation pacifique sans exploitation animale, aux côtés de L214 ?

Nous vous remercions d'unir vos forces à celles de nombreuses personnes déjà engagées pour faire reculer la souffrance des animaux.

Cette charte a pour objectif de poser un cadre clair pour votre engagement bénévole. Elle précise les valeurs que nous partageons, les règles qui permettent d'agir ensemble sereinement, et les engagements réciproques entre vous, les autres bénévoles et l'association, ainsi qu'avec toute personne ou organisation avec qui vous serez en contact dans le cadre de votre bénévolat.

Votre adhésion à cette charte est requise pour tout investissement au sein de L214 en tant que bénévole.

2️⃣Vision et valeurs de L214

🎯 Notre vision et notre stratégie

L214 œuvre pour l'abolition de l'exploitation animale.

Pour y parvenir, l'association agit selon une stratégie d'avancées progressives pour réduire le nombre d'animaux tués pour la consommation et éradiquer les pires pratiques d'élevage et d'abattage. Cela se traduit concrètement par des campagnes de sensibilisation, des demandes d'engagement auprès des entreprises et des élu·es politiques, la mise en place de plaidoyer politique, la mobilisation citoyenne, des interventions en milieu scolaire et universitaires, etc. Chaque action s'inscrit dans une stratégie globale définie par l'association.

L214 s'inscrit dans un mouvement qui travaille à une société où les discriminations systémiques arbitraires et les discours de haine qui les sous-tendent n'existent plus. Les sujets d'inéquité, d'injustice, de souffrances ou de morts nous touchent profondément en tant qu'antispécistes, en plus des questions qui concernent les autres animaux. Pour autant, L214 n'est pas une association généraliste, c'est une association sectorielle, concentrée sur une thématique au milieu de la multitude de luttes qui peuvent nous animer en tant que personnes. Les actions de L214 sont sciemment concentrées sur son objet statutaire qui est la question animale et plus particulièrement sur la lutte contre le carnisme, cause défendue par peu de personnes et d'organisations alors qu'elle concerne des milliards d'individus à chaque instant.

D’autre part, L214 est apartisane et n’affiche ainsi pas d’opinion politique. Elle ne soutient aucun parti politique et agit en toute indépendance, en s’adressant à l’ensemble des acteur·rice·s de la société.

En rejoignant L214, vous adhérez à cette vision et à cette stratégie.

🧭 Nos valeurs

Au-delà de notre vision commune, nous partageons des valeurs qui orientent nos actions et nos relations au sein de l’association. Elles nous permettent d’agir ensemble de manière cohérente et efficace pour tous les animaux.

Bienveillance : étendre le cercle de bienveillance à tous les animaux, humains et non-humains. Nous accueillons les personnes là où elles en sont dans leur réflexion et favorisons le dialogue, l’écoute et l’encouragement plutôt que le jugement.

Humilité : nous reconnaissons que nous avons toutes et tous appris et évolué au fil de notre parcours. Nous restons ouverts à la remise en question, aux critiques constructives et aux nouvelles connaissances afin de progresser collectivement.

Fiabilité : nous veillons à communiquer des informations exactes, vérifiées et sourcées. La rigueur de nos propos est essentielle pour maintenir la confiance du public et renforcer l’impact de notre action.

Coopération : les changements que nous souhaitons obtenir nécessitent une mobilisation collective. Nous privilégions l’entraide, le respect mutuel et le travail en équipe pour faire progresser la cause animale.

Pragmatisme : nous poursuivons l’objectif d’une société sans exploitation animale tout en soutenant les avancées concrètes qui améliorent dès aujourd’hui la situation des animaux. Nous cherchons les moyens d’action les plus efficaces pour faire progresser cette vision.

Responsabilité : nous honorons nos engagements, agissons avec sérieux et prenons soin des personnes qui nous entourent. Chacun·e contribue, à son échelle, à la qualité et à la crédibilité de notre action collective.

3️⃣ Le cadre du bénévolat

Être bénévole, c’est :

- donner de son temps et de ses compétences à titre gratuit ;
- participer librement, selon ses disponibilités ;
- agir au sein d’un cadre collectif organisé.

Le réseau de bénévoles est animé par une équipe de salarié·es de l’association, appelée coordination nationale.

Il n'existe pas de lien de subordination entre vous et l'association : vous choisissez votre niveau d'implication.

En revanche, votre engagement s'inscrit dans un cadre collectif qui implique le respect des consignes des référent·es des groupes locaux, de la coordination nationale, et des orientations et valeurs de l'association.

Le bénévolat chez L214 :

- ne donne pas un pouvoir automatique de représentation publique de l'association ;
- n'autorise pas à engager L214 dans une action ou une prise de position sans avis et validation préalable de la coordination nationale.

4️⃣ Vos engagements en tant que bénévole

En rejoignant L214, vous vous engagez à :

🎯 Respecter la vision, la stratégie et les valeurs de L214

- Adhérer à la vision d'abolition de l'exploitation animale et à la stratégie d'avancées progressives portée par L214 ;
- porter le message de l'association avec bienveillance, pédagogie et écoute, en cohérence avec la stratégie apartisane de L214 (s'abstenir de tout propos ou prise de position politique personnelle avec le public lors des actions et activités du groupe local) ;
- agir en cohérence avec les valeurs de L214 : bienveillance, humilité, fiabilité, coopération, pragmatisme, responsabilité.

🤝 Agir dans un cadre collectif

- Collaborer avec les autres bénévoles ;
- tenir compte des consignes communiquées par votre référent·e ou par l'association ;
- informer rapidement votre référent·e de tout empêchement lorsque vous avez indiqué participer à un événement, ainsi que de votre éventuel départ du groupe ;
- informer en amont votre référent·e ou la coordination de tout souhait d'initiative menée au nom de L214.

🛡️ Respect et non-discrimination

- Respecter toutes les personnes, sans discrimination liée notamment au sexe, genre, orientation sexuelle, ethnicité, nationalité, âge, religion ou croyance, apparence physique, handicap, régime alimentaire, parentalité ou toute autre caractéristique individuelle ;
- faire preuve d'exemplarité et adhérer aux valeurs d'égalité et de non-violence ;
- respecter les personnes dont l'activité professionnelle est liée à l'élevage ou l'abattage : l'association lutte contre des pratiques, non contre les individus.

🔒 Confidentialité

- Respecter la confidentialité des informations sensibles ou personnelles auxquelles vous pourriez avoir accès (coordonnées, informations internes, décisions de la cellule Help, enquêtes, etc.).

📸 Droit à l'image

- Accepter que L214 puisse utiliser gratuitement votre image dans le cadre de sa communication (photos d'événements, par exemple).
  En cas de refus, il vous suffit de le signaler à la personne en charge des photos pendant l'action.

📣 Signalement

- Signaler tout comportement discriminant, déplacé ou violent à votre référent·e ou à l'adresse dédiée : help@l214.com.

Ces engagements s'appliquent dans toutes les situations susceptibles d'impacter votre activité bénévole, celle de votre groupe ou l'image de l'association.

5️⃣ Les engagements de L214

L214 s'engage à :

- vous communiquer ses missions, ses valeurs et sa stratégie ;
- vous accompagner dans la préparation et la réalisation des actions ;
- vous fournir les informations pratiques et le matériel nécessaires ;
- vous transmettre les instructions utiles à la bonne tenue des actions ;
- vous proposer un espace d'échanges avec les autres bénévoles de votre groupe ;
- accueillir vos retours et vos idées pour améliorer l'efficacité des actions ;
- vous rembourser les frais engagés dans le cadre de vos missions, avec accord préalable de la coordination nationale ;
- vous garantir une couverture d'assurance responsabilité civile pour les actions auxquelles vous participez ;
- prendre au sérieux tout signalement de comportement inapproprié ou discriminant et mettre en œuvre les mesures nécessaires pour garantir votre sécurité et celle du groupe.

La procédure de signalement auprès de la cellule Help est consultable ici.

6️⃣ Durée de l'engagement

La présente charte s'applique sauf démarche de l'une des parties pour mettre fin à l'engagement.

Mettre fin à son engagement : vous pouvez interrompre votre activité bénévole temporairement ou définitivement à tout moment sur simple demande via l'adresse : devenirbenevole@l214.com

Afin de maintenir des groupes organisés et actifs, une personne participant à moins d'une action par an pourra être considérée comme inactive et retirée du groupe. Elle pourra bien sûr réintégrer le groupe à tout moment, à sa demande.

L214 se réserve la possibilité de mettre fin à la relation en cas de manquement à la présente charte ou d'inactivité prolongée non justifiée.

Nous vous remercions pour votre engagement et la confiance que vous accordez à L214. Ensemble, faisons émerger un monde plus juste pour les animaux !